

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JUIN 2014

PROCES-VERBAL

Lieu :	Marly (FR), restaurant « LA GERINE »
10h20 :	Ouverture de l'assemblée par Jacques Doutaz
12h10 :	Fin de l'assemblée
Présences :	14 personnes sont présentes (voir liste annexée)
Excusés :	15 membres sont excusés (voir liste annexée)
Procès-verbal :	Pascal Junod

Introduction

Jacques Doutaz souhaite la bienvenue aux personnes présentes, en particuliers aux nouveaux adhérents. D'emblée, il excuse Jean-Philippe Mayland qui accomplit, en ce moment et pour une durée d'un mois, une mission d'expertise sur l'île de Bornéo. Le projet pour lequel J.-Ph. Mayland a été appelé par une ONG est situé en région limitrophe à la forêt primaire. Il tend à limiter les défrichements et à offrir aux populations locales des solutions d'agro-foresterie propres à subvenir à leurs besoins. Proposer des solutions destinées à endiguer le saccage et la disparition des forêts primaires, voilà le noble mandat que notre cher président assume aujourd'hui en lieu et place de la conduite statutaire de l'assemblée générale ! Nous lui adressons un grand coup de chapeau pour son engagement en faveur de cet important patrimoine de l'humanité et le remercions d'avoir, au préalable, parfaitement préparé le canevas de l'assemblée annuelle.

Ordre du jour

Selon convocation, l'ordre du jour suivant est proposé :

1. Présence ; liste des personnes excusées ; adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du p.v. de l'assemblée générale du 13 juin 2013 à Boudry (voir sur site Internet)
3. Admissions, démissions
4. Elections : président et membres du comité
5. Rapport du président sur l'activité en 2013
6. Avancement de notre nouveau site Internet
7. Actualisation des placettes du réseau
8. Comptes de l'exercice 2013 et rapport des vérificateurs
9. Programme d'activité y.c. réseau des sylviculteurs
10. Budget 2014, cotisations
11. Formation en 2014 et propositions
12. Propositions individuelles et divers

1. Présence ; liste des personnes excusées ; adoption de l'ordre du jour

Présences et personnes excusées : voir listes en annexe.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

2. Adoption du p.v. de l'assemblée générale du 13 juin 2013 à Boudry

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est accepté à l'unanimité avec remerciements à ses auteurs.

3. Admissions, démissions

Adhésions : M. Gilbert Leresche, garde forestier (adhésion en 2013)
M. Cyril Combremont, garde forestier (adhésion en 2013)
M. Gaëtan Grossrieder, garde forestier (adhésion en 2014)

Démissions : M. Pierre-Antoine Coquoz, garde forestier (démission en 2013)
M. Anton Thalman, ingénieur forestier (démission en 2014)
M. Henri Geissbühler, garde forestier (démission en 2014)

A fin 2013, le nombre de membres s'élève à **57 personnes**, dont 9 cantons-communes-bourgeoisies, 11 institutions-entreprises et 37 membres individuels cotisants.

Pour promouvoir l'association, recruter de nouveaux membres et endiguer l'érosion des adhérents observée depuis quelques années, Jean-Pierre Rausis suggère l'établissement d'une feuille (flyer) de présentation de la CPP (téléchargeable depuis le nouveau site Internet).

Jacques Doutaz a pris l'habitude de présenter l'association aux futurs gardes forestiers de l'école de Lyss (classes francophones et germanophones).

Jacques Gallet demande s'il existe un statut spécial pour les retraités. Jacques Doutaz lui répond que ce n'est pas le cas, mais que nos anciens restent évidemment les bienvenus au sein de l'association.

4. Elections : du président, des membres du comité et d'un vérificateur des comptes

Aucune démission au sein du comité n'est à signaler. En ce qui concerne la présidence, le vœu exprimé de longue date par Jean-Philippe Mayland de se retirer de celle-ci est en passe de trouver une solution. En effet, Jacques Doutaz, ingénieur forestier EPFZ et enseignant au CEFOR de Lyss depuis 2010 est disposé d'accepter cette charge avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 2015. J.-Ph. Mayland assurera la conduite des affaires jusqu'à la fin de l'année 2014. Il s'emploiera notamment à finaliser le nouveau site Internet de l'association et mettra sur pied les cours agendés pour décembre 2014 et mars 2015. Dans un petit mot à l'attention de l'assemblée, J.-Ph. Mayland fait part de son soulagement d'avoir trouvé un collègue bilingue, apprécié, très compétent et idéalement placé au sein du CEFOR en vue de tisser des liens avec de nombreux acteurs de la profession.

Avant de passer à l'élection, Jacques Doutaz présente brièvement son parcours (études d'ingénieur forestier à l'EPFZ, assistant à l'EPFZ, activité dans un bureau privé valaisan, puis poste actuel au CEFOR Lyss depuis 2010). Il laisse ensuite le soin à l'assemblée de se prononcer sur ce changement de présidence.

C'est à l'unanimité et par acclamation que Jacques Doutaz est plébiscité à la présidence de la CPP-APW dès janvier 2015.

La CPP ayant enregistré la démission de M. Henri Geissbühler, vérificateur des comptes de très longue date, la discussion est ouverte pour lui trouver un successeur. Jacques Doutaz ne manque pas de souligner l'importance de la mission et de remercier chaleureusement Henri Geissbühler pour son précieux travail. Après un bref rappel des « usages » par Pierre Cherbuin, c'est Gilbert Leresche, nouveau membre CPP, qui accepte cette fonction.

L'assemblée remercie et confirme par applaudissement la désignation de Gilbert Leresche en qualité de vérificateur des comptes. Celui-ci accompagnera Bernard Noble pour l'examen de la comptabilité 2014.

5. Rapport du Président sur l'activité en 2013 – partiellement 2014

Ci-dessous, le rapport rédigé par J.-Ph. Mayland et présenté à l'assemblée par J. Doutaz :

1. Comme toujours, ce rapport d'activité recouvre l'année écoulée 2013, bien que nous soyons déjà fort avancés dans l'année suivante. Le comité s'est retrouvé le 11 février 2014 pour évoquer le programme d'activité 2014, faire un retour sur celui de 2013 et discuter de l'état d'avancement du nouveau site Internet.
2. La collaboration avec le CCS (Centre de compétence en sylviculture) a de nouveau été exemplaire, notamment lors des 2 cours de formation organisés en 2013. C'est ainsi qu'une partie des cours du CCS se déploient sous l'égide de la CPP-APW. C'est l'occasion d'acquérir et de faire transiter les subventions et aides par le canal de nos comptes d'association.
3. Deux cours étaient agendés pour 2013. Le premier à Goumoëns (VD) (→ cohabitation d'arbres habitat et de la fonction de production dans le chêne), le second à Wynau (BE) (→ Gestion forestière durable et proche de la nature. Promotion de la richesse structurale lors du martelage dans la zone tampon d'une réserve forestière intégrale). Le cours de Goumoëns a malheureusement été annulé faute d'un nombre suffisant de participants. Celui de Wynau a permis à un nombre limité de participants ainsi qu'à des membres du service forestier bernois de s'exercer dans un marteloscope idoine mis sur pied par le canton et le « Centre de compétences en sylviculture ». Enfin, un cours sur marteloscope a été mis sur pied dans de très courts délais dans la région de Boudry où les participants ont pu s'exercer dans un contexte de futaie finement structurée et riche en essences (division 19) ainsi que dans une vieille futaie riche en douglas (division 20) : Les participants, auxquels se sont joints les inspecteurs cantonaux de toute la Suisse en fin de journée, se sont une fois de plus déclarés très satisfaits des exercices participatifs qu'offrent les marteloscopes. Ces cours étant subventionnés par la Confédération, nous avons pu couvrir complètement les frais sans pour autant réaliser de bénéfice.
4. L'assemblée annuelle s'est déroulée, le 13 juin 2013 à la baraque forestière de Boudry. Ce fut aussi l'occasion pour les participants de s'exercer dans le marteloscope voisin (division 19) et d'expérimenter un engagement personnel face à un peuplement très riche en structures et essences. On poursuit l'idée d'offrir deux cours de formation continue par année, ceci avec le précieux concours du « Centre de compétence en sylviculture ».
5. En tant que président sortant, je me permets de formuler quelques remarques et propositions pour assurer la pérennité de notre association. Je pense qu'en effet la CPP-APW doit assumer son rôle de plate-forme d'échange entre les praticiens de terrain et de promouvoir la culture de bois de qualité supérieure, ne serait-ce que comme cerise sur le gâteau d'une foresterie multifonctionnelle. Je suis convaincu que par le biais de notre réseau des sylviculteurs, nous approchons cet **objectif d'échange et d'émulation entre sylviculteurs**. Mais cela présuppose

que nous cultivions les contacts entre membres du réseau, que nous remettions constamment à jour les divers sites et que nous assurions une visibilité certaine à ceux qui participent au réseau. En ce sens, le nouveau site Internet devrait offrir un vecteur utile pour faciliter les contacts et le suivi des placettes de référence. Je suis aussi convaincu que le nombre de sylviculteurs actifs en Suisse n'est pas infini et qu'il faut que nous coordonnions nos efforts dans la **promotion d'une sylviculture orientée sur la production de bois de qualité et ainsi que celles des raretés**. C'est pourquoi des contacts étroits doivent être tissés entre les diverses associations et institutions qui se préoccupent de sylviculture : je pense ici au « Centre de compétence en sylviculture », aux associations proQuercus, prosilva et SFS, mais aussi avec les institutions telles que le WSL, la HAFL de Zollikofen ainsi qu'avec l'EPFZ et le CEFOR.

Moutier, le 29 avril 2014, J.-Ph. Mayland

6. Avancement de notre nouveau site Internet

La seconde phase de mise en forme du site a été réalisée par Patrick Bonfils. Celui-ci a terminé son mandat. Il reste dorénavant à transférer les données de l'ancien site sur le nouveau, travail fastidieux que J.-Ph. Mayland exécute actuellement difficilement et avec un bonheur mitigé !

A l'aide de copies d'écran, Jacques Doutaz présente l'état actuel du nouveau site. Cette présentation suscite les remarques et suggestions suivantes :

- L'agenda s'arrête à 2013, 2014 n'y figure pas !
- La liste des essences n'est pas traduite en français. Il en va de même de la page « contact ».
- L'ancien site devrait indiquer qu'il n'est plus maintenu et qu'il en existe un nouveau.
- La compatibilité avec les smartphones est à vérifier.
- A qui et comment les travaux réalisés sur les placettes du réseau sont-ils à communiquer ?
- Pour la mise en place de nouvelles placettes, il serait judicieux de pouvoir télécharger un formulaire vierge.
- Dans le tableau des placettes, il serait utile d'indiquer leur « ancienneté » (année du début des observations ; année de leur intégration dans le réseau).

7. Actualisation des placettes du réseau

Actuellement, le réseau compte 52 objets de référence répartis sur tout le Plateau et le Jura suisse. J.-Ph Mayland a pu visiter 50 placettes du réseau et les remettre à jour. Un certain nombre de placettes disposent d'inventaires et d'un suivi très détaillé, ce qui en accroît évidemment l'intérêt pour les démonstrations. L'idée est de valoriser ces objets pour des excursions et démonstrations aux professionnels, mais aussi pour un plus large public. Il se peut qu'un certain nombre de nos placettes prennent place dans un réseau national de recherche sur les changements climatiques, mais c'est là de la musique d'avenir !

Durant l'année 2013, 8 nouveaux sites ont été mis en place et documentés, dont celui de « La Rossmatta » visité à l'issue de l'assemblée.

8. Comptes 2013 et rapport des vérificateurs

L'état des comptes au 31 décembre 2013 est remis aux participants. La fortune s'élève à CHF 41'997.51 ce qui représente un déficit de CHF 37.- Jacques Doutaz précise que :

Les dépenses prévues pour les 3 cours de formation ont été inférieures à celles budgétées, du fait qu'un cours a été annulé et que l'autre a été conduit sous l'égide du canton de NE. Les différences

entre budget et comptes qui subsistent dans le domaine de la formation s'expliquent par le fait que d'une part, nous budgétions les frais globaux y.c. les prestations offertes par les intervenants et que d'autre part, nous ne comptabilisons que les frais effectifs qui nous sont facturés.

La dépense la plus importante enregistrée en 2013 découle de la refonte du site Internet avec un montant de CHF 7'500.- versé au spécialiste en informatique.

Une somme de CHF 3'400.- a été versée en 2014 pour les travaux effectués en 2013 pour visiter et réactualiser les sites du réseau des sylviculteurs. Ce montant figurera aux comptes 2014.

En l'absence des deux vérificateurs des comptes, MM. Henri Geissbühler et Bernard Noble, leur rapport, confirmant l'exactitude et la bonne tenue de la comptabilité, est lu par Pascal Junod. Les vérificateurs proposent d'accepter les comptes 2013 et de donner décharge à la caissière Mme Cécile Krumm en la remerciant pour la qualité de son travail.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

9. Programme d'activité y.c. réseau des sylviculteurs

9.1. Cours de formation en 2014

Un cours de formation continue est proposé le jeudi **26 juin 2014 dans la région d'Yverdon (VD)**. Il abordera la thématique de la taille de formation de jeunes tiges de feuillus, avec notamment la participation d'un expert (M. Pascal Mayor) de la taille des arbres fruitiers.

Un deuxième cours sera offert à la **mi-décembre 2014 dans la région de Colombier (NE)**. Il traitera du mode de vente des bois précieux mis en place par l'association forestière neuchâteloise (AFN) ainsi que des principes à respecter pour la sélection des grumes. Les résultats de la vente seront à disposition et permettront d'évaluer les prix du moment pour des bois de qualité particulière.

Enfin et dans le même ordre d'idées, il est prévu d'organiser un cours sur les modalités de vente groupée de bois feuillus au **Boscal (Lausanne)**. Ce cours pourra peut-être s'organiser le même jour et en complément de celui de Colombier ou sinon **au printemps 2015**.

9.2. Réseau des sylviculteurs

La réactualisation des placettes de référence est quasiment terminée, 50 sites sur 52 ont été visités et mis à jour. Après avoir fait l'essentiel des visites de terrain, J.-Ph. Mayland note le très bon accueil réservé par les praticiens et l'intérêt renouvelé qu'ils ont témoigné. Il souligne l'important d'assurer le suivi des placettes pour maintenir la flamme des collègues et permettre la mise à jour périodique des observations et de la documentation du réseau !

Le budget 2013 prévoyait une somme de CHF 9'000.- ./ 4'500.- déjà versés en 2012

./ 3'400.- versés au début 2014

Solde à disposition = 1'100.- pour le restant du travail de mise à jour et de migration sur le nouveau site Internet.

9.3. Recueil d'idées pour les futurs cours de formation

Pour permettre au comité d'organiser des cours, répondant aux demandes provenant de la base, la liste des sujets potentiellement intéressants (selon les propositions des années précédentes) est mise en discussion et complétée par quelques nouvelles idées (*en italique*).

- a) Répétition du cours sur l'Erable ondé
- b) Cours sur les autres feuillus rares comme l'alisier ou l'orme

- c) Répétition offre cours à Rougemont sur l'épicéa et la fabrication de tavillons
- d) Les essences d'avenir dans le contexte du changement climatique
→ problème : spéculation, incertitudes
- e) L'if et sa promotion en tant spécialité et rareté européenne
- f) Le bois de résonance
- g) Saule marsault : comment réagir lorsqu'il envahit les surfaces de rajeunissement ?
- h) Exercice de martelage sur le marteloscope de Goumoëns (VD) : équilibre entre écologie/économie/aspects sécuritaires
- i) *Problèmes phytosanitaires liés aux bois précieux (chalarose, capricorne asiatique, Zeuzère)*
- j) *Rajeunissement naturel et/ou plantation ? A l'exemple du frêne dans la Broye*

10. Budget 2014, cotisations

Le budget 2014 proposé par le comité est remis aux participants. Celui-ci prévoit un déficit de CHF 5'800.-, il reflète l'objectif de soutenir la formation des membres par l'organisation de deux cours et de poursuivre la réactualisation des placettes de référence. La fortune de l'association (CHF 41'997.51.-) permet de budgéter ce déficit, d'autant plus qu'il s'agit de terminer des travaux déjà commencés. Le but n'est pas d'accumuler des fonds, mais de faire avancer la cause des bois précieux et de la sylviculture axée sur la production de bois de qualité.

Le budget prévoit de laisser le niveau des cotisations inchangé, soit :

- a) membres individuels : CHF 50.-
- b) cantons, communes, bourgeoisies : CHF 150.-
- c) institutions d'enseignement, syndicats, pépinières privées : CHF 250.-

Le budget 2014 est accepté à l'unanimité.

11. Formation en 2014 et propositions

Ce sujet a été abordé au point 9.3 de l'ordre du jour.

12. Propositions individuelles et divers

La prochaine assemblée générale est d'ores et déjà fixée au **vendredi 12 juin 2015** dans la région de Boudry avec, en complément à la partie statutaire, la visite de quelques objets dans le cantonnement de Jean-Pierre Rausis.

Gaëtan Grossrieder informe l'assemblée de la tenue du marché d'automne à Grolley, le dernier week-end d'octobre portant pour thème "Le bois dans tous ses états".

Jacques Galley signale que des crus du Domaine des Faverges (vignoble de l'Etat de Fribourg sur le Lavaux) seront élevés en barriques de chêne du Galmwald, fabriquées par un tonnelier du Vully.

Boudry, le 23 juin 2014

Pour le PV : Pascal Junod

Annexes :

1. Liste des personnes présentes
2. Liste des personnes excusées
3. Extrait des comptes 2013
4. Budget 2014